

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT VINCENT**

**Séance du 11 avril 2025
Délibération n°2025-29**

L'an deux mille vingt cinq, le 11 avril, à la salle du Conseil, à 19h30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Jean-Benoît GIRODET, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	14
Présents	14
Votants	14

Etaient présents : Jean-Benoît GIRODET, Denis AGUILHON, Marie-Claude BIGOT, Elodie DELABRE, Philippe DELAIGUE, Marc GAYT, Sylvie JOUVE, Gilles KACZMAREK, Monique LAGER, Louis POMMIER, Josette POTUS, Jean-Christophe PRORIOU arrivé après la délibération N° 2025-20, Bernard SOUTON et Gilles TRONCHON.

Absents :

Procurations :

Sylvie JOUVE a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 3 avril 2025.

Objet : Soutien aux évènements climatiques : crue : Préfecture.

Suite à la crue du 17 octobre, les services de la Préfecture nous ont demandé de faire remonter les dégâts occasionnés sur la commune (mobilier urbain, bâtiment communal, voirie...) afin de pouvoir bénéficier d'une subvention dite DSEC.

Un état des lieux ainsi que le chiffrage du sinistre a été communiqué à la Préfecture mais il convient d'indiquer le montant HT et non TTC et de préciser le plan de financement.

- Dépenses : 92 681.97 €
- Financement : 30% : soutien aux évènements climatiques DSEC : 27 804.59 €
70 % : auto financement : 64 877.38

Les élus, à l'unanimité approuvent la demande de subvention et autorisent le maire à signer les documents afférents.

Le Maire,



Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture du Puy en Velay le
et publication le **17 AVR. 2025**